

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/11/2012 – 19 HEURES

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Gérard Lescieux, Maire.
Présents : Tous les conseillers sauf Mesdames : S. Landsweerdt qui donne pouvoir à B. Lams, V. Baert qui donne pouvoir à B. Foulon.
M. DUBOIS, secrétaire de mairie.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rendant hommage à Nicole Lemaitre et convie l'assemblée à se recueillir durant la minute de silence.

Lecture est donnée des différentes délibérations qui ont été prises lors des séances du 26 juin et 27 octobre 2012.

A l'ordre du jour

Fixation des indemnités de fonction :

| Noms et prénoms | INDEMNITES | Taux de l'indice brut 1015 | Montant Brut € |
|--------------------|-------------------------|----------------------------|----------------|
| Gérard LESCIEUX | Maire | 31.44 % | 1195.18 |
| Philippe TRUANT | 1 ^{er} Adjoint | 16.50 % | 627.24 |
| Bruno FOULON | 2 ^e Adjoint | 13.61 % | 517.38 |
| Brigitte BODDAERT | 3 ^e Adjoint | 13.61 % | 517.38 |
| Joël VANDEWALLE | 4 ^e Adjoint | 13.61 % | 517.38 |
| Jacques DEMEY | 5 ^e Adjoint | 13.61 % | 517.38 |
| Jacques BLEJA | Conseiller délégué | 5.78 % | 219.72 |
| Maurice BOTTE | Conseiller délégué | 5.78 % | 219.72 |
| Henry DEHAENE | Conseiller délégué | 5.78 % | 219.72 |
| Sylvie LANDSWEERDT | Conseiller délégué | 5.78 % | 219.72 |
| TOTAL | | | 4770.82 |

Délégations du Conseil Municipal au Maire :

Le conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de ses compétences pour la durée restante du mandat:

- fixer dans les limites d'un montant de 1000 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement.
- procéder dans les limites de 50 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget.
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés.
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €.
- D'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 2000 €
- De réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 5000 €.

Désignation de délégué(s) au sein de syndicats intercommunaux :

SIROM : 2 Délégués titulaires, Mr DEMEY Jacques et Mr BOTTE Maurice.
2 Déléguées suppléantes Mme CAILLIAU Odile et Mme BAERT Valérie

SIECF : 2 Délégués titulaires, Mr DEHAENE Henry et Mr BOTTE Maurice
1 Délégué suppléant, Mr TRUANT Philippe

Désignation de délégué du conseil municipal au CCAS :

A été désignée: Madame Christiane DEPREY

Commissions communales :

COMMUNICATION sous la responsabilité de Mr Jacques BLEJA

Odile Cailliau, Henry Dehaene, Valérie Baert, Brigitte Boddaert, Patrick Torchy, Bernard Lams et Christiane Deprey.

FETES ET CEREMONIES sous la responsabilité de Mr Joël Vandewalle

Bernard Lams, Jacques Demey, Sylvie Landsweerd, Maurice Botte, Philippe Truant et Jacques Bléja.

JEUNESSE ET SPORTS sous la responsabilité de Mr Bruno Foulon

Odile Cailliau, Henry Dehaene, Valérie Baert, Sylvie Landsweerd, Maurice Botte, Patrick Torchy et Jacques Bléja

AFFAIRES SOCIALES, EDUCATION sous la responsabilité de Mme Brigitte Boddaert

Odile Cailliau, Christiane Deprey, Valérie Baert, Laëtitia Defever et Jacques Bléja

TRAVAUX et VOIRIES sous la responsabilité de Mr Henry Dehaene

Joël Vandewalle, Jacques Demey, Bruno Foulon, Laëtitia Defever, Maurice Botte
Patrick Torchy, Philippe Truant, Pascal Debruyne et Jacques Bléja

ENVIRONNEMENT sous la responsabilité de Mr Jacques Demey

Christiane Deprey, Bruno Foulon, Bernard Lams, Patrick Torchy, Pascal Debruyne,
Joël Vandewalle et Odile Cailliau

FINANCES et MARCHES PUBLICS sous la responsabilité de Mr Philippe Truant

Bruno Foulon, Jacques Demey, Henry Dehaene, Brigitte Boddaert, Joël Vandewalle
Jacques Bléja et Pascal Debruyne.

Demande de fonds de concours :

La commune sollicite la participation financière de la CCCB par l'obtention d'un fond de concours d'un montant de 50 000 € pour la réalisation du local rangement de la salle polyvalente et l'extension de l'éclairage public du piétonnier « Moordenaire straat ». Montant global de l'investissement : 102 496.15 € HT

Demande de subventions :

Attribution d'une subvention de 400 € à l'association Dynamique Attitude.
Adhésion de la commune à l'amicale intercommunale du personnel pour les agents titulaires, stagiaires, contractuels, emplois aidés. La commune versera à l'amicale intercommunale une participation annuelle de 55 euros par agent adhérent.